

PLANNINGS INCOMPLETS ET PROTOCOLE SANITAIRE

PLANNING INCOMPLETS

Le 6 novembre dernier, le SNICA-**FO** [écrivait au secrétaire général du MI](#) pour lui demander de diffuser des consignes visant à empêcher que des jours de congés soient imposés aux IPCSR et DPCSR.

Ce jour un mail de la déléguée interministérielle diffusé aux préfets ([voir en PJ de ce post](#)) tente de préciser la position de l'Administration lorsque la baisse d'activité conduit à « *la fermeture partielle ou totale des centres d'examen* ».

Elle précise que « *le redéploiement sur d'autres missions en lien avec les compétences de chaque agent doit être recherché préalablement à toute autre solution* », y compris en les affectant « *temporairement dans les services en charge des missions de sécurité routière(...)* ».

Le recours aux ASA reste possible dans les conditions précisées dans son mail.

Pour le SNICA-**FO**, il est exclu que des jours de congés, de RTT ou de récupération soient imposés aux IPCSR et DPCSR qui accomplissent leurs missions quand les établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière restent fermés par décision du Gouvernement.

PROTOCOLE SANITAIRE

Lors du CHSCT des DDI du 5 novembre, la délégation **FO** a interpellé directement l'Administration sur la situation particulière des IPCSR et DPCSR.

En réponse, M. JULLIARD, DSR-adjoint, déclare que le protocole sanitaire actualisé en juillet dernier est toujours appliqué et qu'il est « *plutôt bien respecté* ». Aucun cas de COVID déclaré n'est à sa connaissance « *lié aux activités exercées par les IPCSR* »...

Une curieuse façon d'interpréter la situation lorsqu'on sait combien il est difficile de déterminer l'origine des contaminations.

Pour **FO**, c'est plutôt l'exposition des IPCSR à la COVID qui ne peut être déconnectée de leurs conditions de travail.

Quant aux manquements constatés par les IPCSR sur le respect du protocole sanitaire (notamment la désinfection des véhicules), la DSR explique qu'ils ont déjà été signalés par le SNICA-**FO**.

Mais à ce stade, notre demande de rappel à l'ordre à destination des AE et des services déconcentrés ne semble pas avoir été retenue...